

Daniel CARRIERE  
2, Allée des Dahlias  
95700 DRANCY

Paris, le 24 janvier 1972

152  
Cher Monsieur,

Pour faire suite à mon récent séjour à Vienne (16 - 23 janvier 1973), j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission auprès du Service d'Information Industrielle de l'ONUUDI :

1. Intégration des dossiers SQRD-Centre de Développement aux dossiers ONUUDI

Pendant cette mission, j'ai pu établir avec vos collaborateurs la correspondance entre les numéros d'enregistrement des questions du SQRD et ceux de votre "blue book" - sans que les statistiques de l'ONUUDI pour 1973 n'aient à subir de changement.

Comme nous en sommes convenus, il appartient à l'ONUUDI d'assurer dorénavant la gestion des dossiers SQRD transférés, principalement pour ceux de l'année 1972. Dans cette optique, le Centre de Développement fera suivre à l'ONUUDI les contributions des Correspondants qui pourraient encore lui parvenir pour les questions en cours.

Afin d'informer les Correspondants du SQRD des changements intervenus le Centre de Développement leur adressera une communication, leur faisant connaître notamment la concordance entre les numéros de dossiers SQRD et ONUUDI.

Enfin, l'ONUUDI devra, dans un proche avenir, éditer un abstract de l'ensemble des questions dont elle est dépositaire en mentionnant celles qui ont fait l'objet du transfert.

2. Sélection des dossiers ONUUDI qui pourraient être transférés à la SID

Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion d'examiner l'ensemble des questions posées à votre Service depuis son origine. J'ai pu ainsi sélectionner 287 dossiers (de Q.228 à Q.6190, représentant 4961 questions) qui ne me paraissent pas être de la compétence de l'ONUUDI soit parce que les questions sont trop générales, soit parce qu'elles appartiennent spécifiquement aux domaines économique et social dont la SID assurera désormais le traitement.

Il a été convenu avec M. Gregore que celui-ci me communiquerait dans les prochains jours ses observations éventuelles sur la liste établie.

Lors de mon prochain passage à Vienne, je pourrai donc emporter les dossiers correspondants qui seront remis à la SID.

De l'examen simultané des questions SQRD et ONUUDI, il apparaît qu'une définition des critères de sélection pourra vous être présentée lors de mon prochain séjour, celle-ci pouvant tout aussi bien être utilisée par la SID.

Monsieur R. de Mautort,  
Chef, Section d'Information Industrielle,  
ONUUDI,  
Felderhaus, Rathausplatz 2,  
A-1010 VIENNE, Autriche

.../...

3. Harmonisation des réseaux de Correspondants ONUDI - ex.SQRD

Les listes de Correspondants ont été échangées, accompagnées d'appréciations sommaires sur leur efficacité. Il me sera donc possible de soumettre à l'ONUDI et à la SID un tableau de répartition par compétence entre les deux réseaux. Il reste évident que cette répartition portera autant sur les domaines pour lesquels l'ONUDI et la SID traitent elles-mêmes les questions, que sur ceux pour lesquels ces organisations n'agiront qu'en tant que clearing-houses.

4. Mise en place du système de recherche documentaire par TECHNOINFORM

Vous m'avez demandé d'examiner le "Retrieval Optical System" actuellement mis en place par vos services avec l'assistance de TECHNOINFORM. A cette occasion j'ai pu constater une concordance de vues entre M. Vajda et moi-même qui peut se résumer comme suit :

- (a) le thesaurus de l'ONUDI (langue anglaise) est très insuffisant pour l'indexation des dossiers du SQRD;
- (b) la formulation des questions portée comme titre des dossiers ne correspond pas toujours au contenu de ceux-ci.

Il serait donc souhaitable - mettant à profit le travail unique qui est en train de se faire - d'améliorer le thesaurus de l'ONUDI en recherchant une meilleure harmonisation avec le Macrothesaurus établi par le Centre de Développement de l'OCDE. Une liaison devrait se faire à ce propos entre M. Rennert de l'ONUDI et M. Viet auteur des thesauri.

De plus, il serait bon qu'avant toute nouvelle édition, anglaise ou française, ce thesaurus puisse être examiné par différents techniciens afin de s'assurer de la concordance technique.

A mon avis, le système de recherche actuellement mis en place devrait permettre à l'ONUDI d'établir des premières réponses dans des délais très rapides, par la simple exploitation des éléments qui sont à sa disposition. Je crois également que la gestion d'un pareil système entraînera une charge supplémentaire qui pourrait être compensée par certaines simplifications administratives.

Enfin, ce système, qui représente un progrès certain pour la gestion du Service d'Information Industrielle, ne devrait pas empêcher celui-ci d'étudier l'extension à prévoir lorsque le nombre de questions sera augmenté.

5. Organisation du Service d'Information Industrielle de l'ONUDI

Comme j'ai pu vous le dire, il me paraît de la plus grande importance que l'expérience acquise par le SQRD du Centre de Développement puisse bénéficier au maximum tant à l'ONUDI qu'à la SID. C'est pourquoi il serait opportun qu'une personne du Secrétariat (par exemple Mme Dietrich) puisse venir très prochainement

au Centre de Développement de l'OCDE pour prendre contact pendant quelques jours avec Mme Beudot et les différentes personnes qui ont contribué à la mise en place et au fonctionnement du SQRD.

Après cette visite il sera possible d'évaluer plus à fond le type de modifications qui pourraient être apportées dans la gestion de votre Service en vue d'une amélioration de son efficacité

De même, il me semblerait également utile que Mme Vince (chargée des fichiers d'institutions) puisse prendre contact, à partir du mois de mars, avec la personne qui gèrait, au Centre de Développement, les fichiers d'institutions.

Il serait nécessaire de prévoir au plus vite une à deux dactylographes (notamment de langue espagnole).

En outre, en vue d'une amélioration immédiate dans les délais apportés à la première réponse, je me permets de vous proposer la procédure suivante à adopter avec les membres du Staff ONUDI dès réception des questions :

Il conviendrait qu'une personne du Service d'Information Industrielle puisse interroger chacun des membres spécialisés du Staff, notamment pour :

- vérifier la formulation de la question et s'assurer de son sérieux;
- disposer des premiers éléments de réponse ONUDI (documents, personnes ou institutions à contacter etc...);
- faire connaître les informations existant à l'intérieur de l'ONUDI;
- porter les demandes à la connaissance du staff (ces demandes étant généralement l'expression d'un besoin, à un moment donné, dans un pays donné);
- éviter aux demandeurs des attentes qui, actuellement, sont d'au moins un mois.

A mon avis, cette procédure serait assez bien admise par les membres du staff, si l'on tient compte du temps pris jusqu'à présent par l'échange des memoranda (rédaction, circulation etc..). Il suffirait que vous informiez les chefs de section, en insistant sur les avantages qu'entraînerait cette nouvelle procédure.

Des sondages que j'ai pu faire, il ressort, sans faire preuve d'un optimisme excessif, que les délais d'envoi des premières réponses pourraient ainsi être ramenés avec certitude à moins d'un mois, voire moins de 15 jours.

## 6. Liaison ONUDI / SID

A la suite de nos différentes conversations, je vous rappelle que l'annonce des changements intervenus du fait de la cessation des activités du SQRD/Centre de Développement aux demandeurs et aux

Correspondants de celui-ci se fera sur l'initiative de M. Paul-Marc Henry, Président du Centre de Développement. Un échange de correspondance pourra alors avoir lieu entre le Directeur exécutif de l'ONUDI et le Président du Centre de Développement pour officialiser définitivement le transfert.

Enfin, le 1er mars 1973, M. Domergue pourra assurer la coordination entre la SID et l'ONUDI et, suivant les discussions que nous avons eues, diverses actions en commun pourraient être entreprises.

7. Relations ONUDI / Centre de Développement

Il serait opportun que des discussions soient engagées entre votre Service et le Centre de Développement concernant les études fondamentales que le Centre doit entreprendre en matière d'information, notamment sur les différents niveaux d'informations ainsi que sur les choix alternatifs de celles-ci.

Vous voudrez bien me tenir informé de la date à laquelle vous souhaiteriez que je me rende à nouveau à Vienne pour poursuivre la mission que vous m'avez confiée.

En vous remerciant pour l'accueil que vous m'avez réservé, je vous prie d'être mon interprète, auprès de tous vos collaborateurs rencontrés, de ma gratitude pour l'aide qu'ils m'ont apportée au cours de ce séjour à l'ONUDI.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Daniel Carrière;

*Daniel Carrière*

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES  
UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

FELDBERHALS, RATHHAUSPLATZ 2, A-1010 VIENNA, AUSTRIA

TELEPHONE: 43 50

CABLE ADDRESS: UNIDO, VIENNA, P.O. BOX 707

REFERENCE:

Le 6 février 1973

Cher monsieur,

Je vous remercie vivement de votre lettre du 24 janvier: vous avez complété votre mission de transfert des dossiers SQRD par un exercice d'approfondissement du sujet, d'absorption de notre façon de le traiter et de réflexions sur l'ensemble, auxquels mes collaborateurs et moi tenons à rendre hommage. Sur le détail:

1. Intégration des dossiers SQRD-Centre de Développement aux dossiers ONUDI.

Au dernier paragraphe, vous évoquez l'intérêt de publier un abstract de l'ensemble des questions dont nous sommes dépositaires. Nous envisageons certes la chose, mais également d'autres possibilités peut-être plus utiles, par exemple des monographies sur les sujets pour lesquels nous sommes particulièrement bien documentés. Il va de soi que dans toutes listes de dossiers que nous pourrions être amenés à publier, nous n'oublierions pas de mentionner ceux qui ont fait l'objet du transfert.

2. Sélection des dossiers ONUDI qui pourraient être transférés à SID

Nous examinerons les 237 dossiers que vous jugez pouvoir utilement compléter la collection de ceux que le Centre se propose de remettre au SID et nous ne manquerons pas pour le moins de vous remettre copie de ceux dont le contenu répond à votre attente à cet égard. Nous verrons avec intérêt les critères de sélection que vous vous proposez de nous présenter, étant entendu qu'en la matière nous n'envisageons pas de nous donner des "terms of reference" restreints par rapport à ceux très larges qui sont les vôtres.

Monsieur Daniel Carrière  
7, allée des Dahlias  
93700 Drancy  
France



### 3. Harmonisation des réseaux de correspondants ONUDI - ex. SQRD

Je vous mets en garde sur le caractère d'échange de listes de correspondance, celle du SQRD a un caractère beaucoup plus précis et limitatif que la nôtre étant constituée de correspondants en nombre limité et tous bénévoles. Notre réseau est constitué de bénévoles, d'organisations avec lesquelles nous avons des contrats assurant une rémunération de leurs services et ce, dans des conditions très variables. Cette liste ne se prête pas à une publication non plus qu'à une information tant soit peu publique des domaines dans lesquels les uns et les autres ne sont révélés les meilleurs spécialistes. L'exercice de répartition des rôles que vous suggérez, présentera bien entendu un intérêt indicatif.

### 4. Mise en place du système de recherche documentaire par Technoinform

Nous allons certes enrichir le Trésaurus de l'ONUDI à l'occasion de l'indexation des dossiers du Service Questions-Réponses actuellement en cours mais attendons de ce travail les possibilités d'amélioration du Service que vous évoquez. A propos des relations avec monsieur Viet, je réponds par une autre correspondance à votre lettre du 30 janvier.

### 5. Organisation du Service d'Information Industrielle de l'ONUDI

Certaines faiblesses, vous le savez, ont été dues à l'insuffisance de personnel, dorénavant palliée par l'adjonction à M. Pavlov d'un certain nombre de nouveaux collaborateurs, lesquels se penchent actuellement sur les problèmes que vous évoquez, et ne manqueront pas d'apporter les améliorations souhaitables.

Nous ne prévoyons pas actuellement de mission d'exploration administrative des procédures du Centre de Développement que nous croyons suffisamment bien connaître pour nous en être déjà beaucoup inspiré.

### 6. Liaison ONUDI - SID

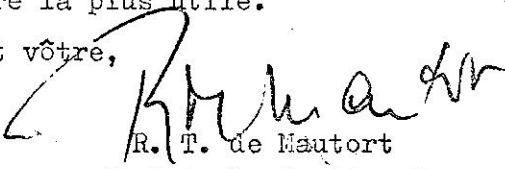
Nous attendons donc le signal de l'échange de correspondance qui pourrait avoir lieu entre le Directeur Exécutif de l'ONUDI et le Président du Centre pour officialiser le transfert. Nous nous réjouissons de la collaboration avec M. Domergue, que vous nous annoncez.

### 7. Relations ONUDI - Centre de Développement

Avant d'engager les discussions entre notre Service et le Centre de Développement concernant les études fondamentales, etc., il va falloir que nous en ayons au sein de notre Service. Peut-être pourrez-vous contribuer à les alimenter?

Je ne manquerai pas de revenir sur la question d'une date à laquelle une nouvelle visite à Vienne pourrait être la plus utile.

Très cordialement vôtre,

  
R. T. de Mautort

Chef de la Section de  
l'information industrielle